



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 49549

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur l'évolution de la taxe professionnelle dans les collectivités locales du département de la Seine-Saint-Denis. En effet, au lendemain de l'annonce de la suppression de cette taxe locale, basée sur l'activité économique, de nombreux élus de ce département ont réagi négativement, sans toutefois, présenter des données chiffrées précises sur l'évolution de leurs ressources. Dès lors, il pourrait être intéressant de connaître un état statistique de la taxe professionnelle sur une période d'une vingtaine d'années, sur une moyenne départementale et nationale, pour chacune de ces 40 communes de Seine-Saint-Denis.

Texte de la réponse

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État a pris connaissance avec intérêt de la question relative à l'évolution de la taxe professionnelle dans les collectivités locales du département de la Seine-Saint-Denis. Les données statistiques extraites du fichier de recensement des éléments d'imposition issu des rôles généraux, établi pour les années 1997 à 2008, seront communiquées à l'auteur de la question par courrier séparé, compte tenu du volume important des informations transmises.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49549

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4740

Réponse publiée le : 15 septembre 2009, page 8762